



Feuille de route numérique

La communauté de communes du Cœur de l'Avesnois (3CA) a été créée en 2012, avec la fusion de trois anciennes communautés de communes. Elle compte 43 communes, regroupant 30.538 habitants.

Son territoire est homogène, maillé d'infrastructures routières et ferroviaires de qualité, avec cependant une multiplicité d'enjeux dont une polarité non seulement urbaine, mais également économique, ainsi que des habitudes de vie dépassant les limites administratives.

Trois pôles urbains apparaissent au SCoT de Sambre-Avesnois : d'une part le « pôle urbain supérieur » constitué d'Avesnes-sur-Helpe et Avesnelles, d'autre part deux « pôles de proximité » : Sains-du-Nord et Solre-le-Château. Ces pôles ont été identifiés au regard de la densité de leurs équipements.

L'urbanisation est un bon indicateur des lieux de vie : elle indique les lieux d'habitat, d'équipements, d'emploi, d'activités. Or, l'urbanisation ne suit pas les limites communales et des continuités bâties s'étalent entre les communes, au point de rendre parfois leurs limites pratiquement imperceptibles.

En outre, il existe de nombreuses communications entre les communes et les trois pôles précités rayonnent auprès des communes alentours, leur diversité d'équipements étant attractive pour de nombreux habitants.

Par ailleurs, il faut ajouter à ces entités urbaines trois entités économiques d'envergure :

- la laiterie des Fayts, le plus grand site industriel de la 3CA,
- l'hôpital départemental de Felleries – Liessies, le plus gros employeur de la 3CA,
- le MusVerre, le plus grand équipement touristique de la 3CA.

Habiter et travailler au Cœur de l'Avesnois

La 3CA entend porter un projet de territoire ambitieux, reflet de sa volonté de développement territorial ; elle projette d'atteindre une croissance démographique de 1,7 % à l'horizon 2037, en cohérence avec les objectifs du SCoT de Sambre-Avesnois. Pouvant sembler quantitativement modeste, cet objectif est en réalité très ambitieux car il s'agit non moins que de renverser la tendance démographique des dernières décennies.

Il s'agit pour la 3CA de retrouver une croissance de la population en dynamisant l'économie et l'attractivité de son territoire. Le renouveau économique sera tourné, outre l'alimentaire, vers l'énergie, l'économie présentielle, la bioéconomie, la construction, le cadre de vie, le tourisme, le numérique et les connexions croissantes à toutes les échelles.

Pour y parvenir, l'intercommunalité entend s'appuyer sur un marqueur majeur de son identité territoriale et de son histoire, sa source de singularité, le bocage. Loin de toute vision passéiste, l'objectif n'est en aucun cas de revenir en arrière, mais au contraire de soutenir le bocage comme support de toutes les formes de développement économiques et sociales modernes.

Pour le Cœur de l'Avesnois, le bocage est à la fois le moteur et la boussole de l'entrée dans le Troisième Révolution Industrielle, alors qu'il a été engendré par la première révolution industrielle et conforté par la deuxième.

Le bocage du 21^{ème} siècle

L'objectif est d'abord de redonner au bocage sa vertu économique en développant l'herbage et l'agroforesterie au sein d'un système économique local : élevage, transformation de produits, circuits de proximité, signes de qualité et d'origine, filières, méthanisation et bois énergie, tourisme, patrimoine bâti, paysager et naturel.

Plus globalement, le bocage est conçu comme le vecteur de renouveau du territoire, représentant à la fois son identité et son attractivité. Dépassant le simple cadre de vie, il forme la base d'un développement local pluridisciplinaire.

Ainsi, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Cœur de l'Avesnois est-il basé sur quatre orientations fondatrices :

- ◆ **renouveler le bocage pour un territoire attractif** : il ne s'agit pas de cristalliser la situation existante, mais, au contraire, de s'ouvrir au changement par une nouvelle conception du bocage en pérennisant le patrimoine, en préservant la biodiversité et en s'inscrivant dans la transition énergétique,
- ◆ **connecter le territoire pour en faciliter l'accessibilité** : cette connexion s'apprécie sous toutes ses facettes, y compris numérique, afin de générer des formes variées d'économie locale et de favoriser l'emploi en facilitant la mobilité, en encourageant l'utilisation du numérique et en développant une économie diversifiée,
- ◆ **aménager le territoire pour une urbanisation maîtrisée, cohérente et respectueuse de l'identité locale** : l'urbanisation future mettra en valeur les richesses patrimoniales en favorisant le renouvellement urbain et en maîtrisant la consommation d'espaces naturels et agricoles, avec une offre qualitative de logements, un urbanisme adapté au territoire et un soutien à l'expansion économique,
- ◆ **déployer des services pour un bocage habité** : il s'agit de permettre à chaque habitant de vivre commodément sur le territoire, en garantissant des services optimisés et adaptés au territoire avec une offre pour toute la famille, des réponses aux besoins spécifiques et l'accès aux services de santé.

Ces quatre orientations sont évidemment interdépendantes et devront être mises en œuvre simultanément. Elles correspondent aux priorités des partenaires de l'intercommunalité, telles qu'exprimées en particulier dans le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire pour le territoire de Sambre - Avesnois.

Le numérique au Cœur de l'Avesnois

Le numérique est un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet « Habiter et travailler au Cœur de l'Avesnois », dans le cadre du Bocage du 21^{ème} siècle. Le « nuage de mots » joint en annexe illustre les sensibilités majeures de l'objectif intercommunal et démontre le rôle fondamental du numérique en matière de connexion, d'aménagement et de services.

L'adoption d'une Feuille de route numérique par le Conseil de Communauté de la 3CA permet de fixer les objectifs à atteindre, autour de quatre axes :

- ✓ **les infrastructures** : déploiement de la fibre optique, couverture 4G, implantation des « Avesnois Store »,
- ✓ **les habitants** : usage du numérique, lutte contre l'illectronisme, insertion vers l'emploi, télémédecine,
- ✓ **l'économie** : culture numérique, aides aux entreprises, tiers-lieu professionnel, économie présentielle,
- ✓ **les services publics** : bloc communal, sécurité informatique, lecture publique, communication institutionnelle.

La mise en œuvre de cette feuille de route sera garantie par une gouvernance locale du numérique, animée par la communauté de communes.

Les infrastructures numériques

Il s'agit de réaliser la couverture réseau et fibre du territoire, pour assurer l'accès à internet à très haut débit et un réseau de téléphonie mobile de qualité, mais aussi d'implanter des lieux d'accès au numérique sur le territoire pour en développer les usages.

➤ Achever le déploiement de la fibre optique

La 3CA est entièrement située en zone d'initiative publique pour le déploiement de la fibre optique. Elle est membre du syndicat mixte « La Fibre Numérique 59/62 » à qui elle a délégué le déploiement de cette technologie.

Le Pacte pour la réussite de la Sambre – Avesnois – Thiérache a quant à lui confirmé l'engagement de ses signataires, au premier rang desquels l'Etat, à assurer le déploiement de la fibre sur le territoire de l'arrondissement d'Avesnes au plus tard.

Pour le Cœur de l'Avesnois, ce déploiement sera achevé fin 2020, avec une participation financière de l'intercommunalité de 38 € par prise raccordée.

La 3CA confirme son engagement d'achever le déploiement de la fibre optique en 2020.

➤ Veiller au déploiement de la 4G

L'Etat s'est engagé dans le Pacte pour la réussite de la Sambre – Avesnois – Thiérache à ce que le passage à la 4G soit réalisé sur les pylônes déjà retenus et à désigner les autres sites.

La 3CA veillera à ce que cet engagement soit tenu.

➤ Entamer l'implantation d' « Avesnois Store »

Il s'agit de réunir en un même lieu tous les services à la population que gère la 3CA, avec

- le réseau de lecture publique, avec un renouvellement régulier des livres présentés,
- les services pour la famille, dont le relais d'assistantes maternelles,
- la ludothèque, avec possibilité d'emprunt de jeux,

ainsi que l'accueil des touristes, sachant que l'information donnée aux touristes peut aussi intéresser les habitants du territoire.

En outre, ce lieu est destiné à être utilisé par le CIAS, pour des rendez-vous ou des activités d'insertion, en particulier liées à l'usage de l'informatique.

Cette polyvalence est possible grâce à l'usage d'outils numériques simples d'approche comme les tables numériques.

Ce concept a retenu l'attention des rédacteurs du *Schéma départemental d'accessibilité des services au public*, qui l'ont repris dans les perspectives pour « développer la synergie des réseaux d'acteurs agissant notamment auprès des publics isolés ou en difficulté d'insertion en faveur d'un accès renforcé à la culture ».

La 3CA entamera la mise en œuvre de ce dispositif en 2019, dans la commune d'Etrœungt.

Le numérique et les habitants

La transformation numérique est une réalité incontournable, mais tous ne sont pas sur un pied d'égalité pour y faire face, une sensibilisation est souvent bienvenue, une formation est parfois nécessaire. Maîtrisé, le numérique devient un outil pour les habitants, en particulier en matière d'insertion vers l'emploi et d'accès aux soins.

➤ Développer l'usage du numérique

La 3CA anime au sein de sa médiathèque de Dompierre-sur-Helpe un cybercentre proposant des initiations informatiques aux habitants du territoire, avec un cycle de huit séances de deux heures, suivies par un groupe de six personnes au maximum.

Ce dispositif a vocation à s'étendre dans tout le réseau des « Avesnois Store ».

En outre, il constitue un support intéressant pour le déploiement au Cœur de l'Avesnois du dispositif des chéquiers « Pass Numérique », inscrit par la Région dans *le Pacte pour la réussite de la Sambre – Avesnois – Thiérache*.

La 3CA poursuivra ses actions de sensibilisation au numérique, via son cybercentre, et à les étendre dans le réseau des « Avesnois Store ».

➤ Lutter contre l'illectronisme

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Cœur de l'Avesnois a mis en place en 2016, à destination des bénéficiaires du RSA, une action intitulée « Numérique, de l'appréhension à la préhension ».

Il s'agit de faciliter l'accès à l'usage du numérique pour les préoccupations de la vie quotidienne, en particulier avec la e-administration, mais aussi pour les démarches de recherche d'emplois et/ou de formations.

Les interventions sont organisées selon les besoins des participants et les thématiques, collectivement ou individuellement, parfois au domicile des participants.

Cette action a été retenue par le département du Nord dans son appel à projets 2016/2018, un nouveau financement a été demandé dans le cadre de l'appel à projets 2019/2021.

La 3CA poursuivra l'action « Numérique, de l'appréhension à la préhension », via son CIAS, sous réserve de la confirmation du financement départemental.

➤ Conforter le numérique dans l'insertion vers l'emploi

Le CIAS a un agrément de l'Etat pour la mise en œuvre de quatre ACI (ateliers et chantiers d'insertion) avec un financement complémentaire du Département. L'agrément de l'Etat est accordé pour un volume annuel de 35,3 ETP, soit la présence de 79 salariés en 2017, via des contrats à durée déterminée d'insertion.

Dans le cadre de ces CDDI, des actions d'insertion vers l'emploi sont prévues, avec deux personnes affectées à cette tâche. La maîtrise du numérique est un outil fondamental dans cette démarche, dans l'objectif d'autonomiser les salariés à leur sortie du chantier d'insertion.

La 3CA confortera le rôle du numérique dans les démarches d'insertion vers l'emploi des salariés des ACI gérés par son CIAS.

➤ Accompagner le développement de la télémédecine

La 3CA a entamé en partenariat avec l'Agence régionale de santé, une action de structuration de son territoire pour garantir l'accès aux soins de ses habitants, en partenariat avec les professionnels de son territoire.

Levier essentiel pour abolir les distances, la télémédecine facilite l'accès des usagers aux professionnels de santé et aux structures de soin dans les territoires ruraux. Elle a donc toute sa place dans la démarche communautaire.

La 3CA inclura le recours à la télémédecine dans ses actions en faveur de l'accès aux soins.

Le numérique et l'économie

L'objectif est de développer une véritable culture du numérique auprès des entreprises du territoire par des actions de sensibilisation, accompagnées d'aides à l'investissement et de la création d'un espace spécifique, avec une attention particulière apportée à l'économie présentielle.

➤ Poursuivre la sensibilisation au numérique

La 3CA a participé au dispositif ECRINS, qui avait pour finalité de donner aux usagers les moyens de découvrir les technologies innovantes et émergentes au service du développement économique, en réservant son accès aux entreprises du territoire.

Celles-ci ont ainsi été sensibilisés à des matériels du type imprimantes 3D, drones, tables tactiles, brodeuse numérique ... et tester leur fonctionnement. En outre, des actions spécifiques ont été menées en direction du monde agricole, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

La 3CA poursuivra les actions de sensibilisation au numérique des entreprises de son territoire.

➤ Conforter les aides aux entreprises

Dans le cadre des dispositions de la loi NOTRe, la 3CA a conclu avec la Région Hauts-de-France une convention de partenariat, organisant le régime des aides aux entreprises sur son territoire.

Figurent en particulier dans cette convention, un dispositif en direction des TPE : le soutien à la modernisation des activités, et un autre en direction des PME : le soutien aux investissements pour l'emploi.

Dans les deux cas, les investissements, matériels et immatériels, relatifs à l'usage du numérique dans l'entreprise, sont inclus dans les dépenses subventionnables.

Le 3CA maintiendra le soutien aux investissements numériques dans le cadre de son dispositif d'aides directes aux entreprises.

➤ Implanter un tiers-lieu professionnel

Les tiers-lieux numériques sont des espaces dans lesquels des salariés ou des travailleurs indépendants peuvent utiliser des espaces de travail avec mutualisation des équipements ; la 3CA souhaite implanter cet équipement sur son territoire, en permettant également son accès à des étudiants ou des personnes en phase de création d'entreprise.

Ce tiers-lieux remplira une triple vocation : espace de travail collaboratif (co-working, télétravail, salles de réunions, locations de surfaces de bureaux), espace de compétences et de services (formations à distance et conciergerie), espace de moyens de fabrication numérique (uniquement pour la conception et la mise au point).

Un lieu a été pressenti pour cette implantation, l'ancien tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe, ce qui donnera une nouvelle vocation à ce bâtiment d'exception, protégé au titre de la réglementation sur les monuments historiques.

Ce projet a été retenu dans le Pacte pour la réussite de la Sambre – Avesnois – Thiérache, ainsi que dans le Contrat de transition écologique et solidaire de Sambre – Avesnois ; il sera de ce fait examiné en priorité dans le cadre du fonds d'amorçage « Fabrique de territoire » que l'Etat va mettre en place début 2019.

La 3CA implantera un tiers-lieu professionnel au sein de l'ancien tribunal d'Avesnes-sur-Helpe, sous réserve de la reprise de ce projet au sein du fonds d'amorçage « Fabrique de territoire ».

➤ Utiliser le numérique dans l'économie présentielle

L'économie présentielle concerne la consommation de biens et de services par les personnes présentes sur un territoire, habitants, mais aussi travailleurs résidant à l'extérieur et visiteurs, dont les touristes.

La 3CA veille à développer cet économie au Cœur de l'Avesnois, en soutenant les actions collectives d'offre commerciales, ainsi qu'en développent la fréquentation touristique, via l'office de tourisme intercommunal.

Le numérique prend toute sa part dans cette stratégie touristique, comme vecteur de communication et de commercialisation, mais aussi afin de créer de nouveaux produits touristiques en utilisant la technique de la réalité augmentée ;

La 3CA accroîtra le rôle du numérique dans l'économie présentielle, en particulier dans les actions de l'office de tourisme intercommunal.

Le numérique et les services publics

Le numérique doit prendre toute sa place au sein du bloc communal, via une mutualisation des moyens. Dans un contexte de sécurité optimisée, cette utilisation peut permettre de développer les services à la population en matière culturelle, et d'accroître la visibilité de la communauté de communes.

➤ Conforter la mutualisation au sein du bloc communal

La 3CA adhère à l'association RVVN (Réseau de Villes et Villages Numériques) pour son compte et celui de ses communes. Cette structure a été créée afin d'identifier et de répondre aux besoins des territoires adhérents en matière de technologies de communication, tout en respectant les spécificités de chacun.

Sont ainsi mis en place : des créations de site internet, la dématérialisation des marchés publics, une plate-forme collaborative dénommée « Zimbra », la dématérialisation des actes pour le contrôle de légalité, un outil de gestion des groupements de commandes coordonnés par la communauté de communes.

Dans un contexte de gestion serrée des finances publiques et de maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités, la poursuite de cette mutualisation est une nécessité.

La 3CA poursuivra la mutualisation engagée au sein de l'association RVVN.

➤ S'assurer de la sécurité informatique

Afin que les outils informatiques soient efficaces, il convient de s'assurer que leur utilisation et les informations qu'ils génèrent soient sécurisées et sauvegardées, dans le respect des principes de disponibilité, de confidentialité et d'intégrité.

Cette sécurité doit être assurée à la fois sur un point juridique et technique, après réalisation d'audits, et mise en place d'actions de sensibilisation et de formation. C'est une litote que de constater que cette sécurité pourrait être améliorée au Cœur de l'Avesnois.

La 3CA engagera des actions de sécurisation de l'usage des outils informatiques.

➤ Renforcer le numérique dans la lecture publique

Le numérique prend de plus en plus de place dans les bibliothèques qui, à l'échelle nationale, se transforment de plus en plus en véritables médiathèques. La 3CA accompagne cette évolution avec le concept des « Avesnois Store ».

Le numérique va être essentiel par une mise en réseau de l'offre de lecture sur l'ensemble du territoire communautaire, dans un concept d'offre de lecture publique multi-sites. Par ailleurs, l'édition numérique croît régulièrement et il faut donc organiser le prêt numérique.

La mise en œuvre d'un schéma global d'animation et de développement de la lecture publique au Cœur de l'Avesnois devra donc avoir une « colonne vertébrale numérique », aux côtés du réseau de points d'accès physique au livre.

La 3CA renforcera le rôle du numérique dans l'accès à la lecture publique sur son territoire.

➤ Accentuer la communication institutionnelle numérique

La communication institutionnelle numérique de la 3CA est déjà conséquente avec un site internet (25750 visites en 2017), une page Facebook (2280 abonnés) et une newsletter.

Elle est appelée à croître, en particulier pour renforcer l'interactivité avec les habitants et les entreprises du territoire.

La 3CA accentuera sa communication institutionnelle numérique.

La gouvernance numérique

Elle sera réalisée par un comité de pilotage et un comité technique.

➤ Le Comité de Pilotage

Il sera constitué par le Bureau communautaire, qui pourra à cette occasion accueillir en son sein d'autres élus du territoire et/ou des représentants des partenaires de la 3CA.

Le Comité de Pilotage aura pour rôle :

- valider l'évaluation annuelle de la Feuille de route soumise par le comité technique,
- examiner l'avancement et la programmation des actions,
- étudier et arrêter les demandes d'évolution de la Feuille de route,
- valider d'éventuelles mesures rectificatives.

Il se réunira au moins une fois par an, avant le débat d'orientation budgétaire en Conseil de Communautaire, débat auquel sera examinée l'évaluation annuelle de la Feuille de route numérique de la 3CA.

➤ Le comité technique

Présidé par le vice-président de la 3CA en charge du numérique, il rassemblera les techniciens communautaires en charge des projets inscrits dans le Feuille de route, ainsi que s'il y a lieu, des représentants des partenaires de la communauté de communes.

Le Comité de Pilotage aura pour rôle :

- veiller au bon déroulement des projets inscrits dans la Feuille de route,
- mettre en place des outils d'évaluation et réaliser un tableau de suivi,
- étudier les perspectives d'évolution des projets et les propositions d'ajouts.

Il se réunira au moins deux fois par an et établira une évaluation annuelle de la feuille de route numérique de la 3CA, soumise au Comité de Pilotage avant débat en Conseil de Communauté.

La 3CA mettre en œuvre cette gouvernance numérique en 2019.

